AVIS DE DELIVRANCE

CNR indique qu'il a été conclu le **23/10/2025**, sous la référence **18151.971 ter**, un titre d'occupation du domaine public qui lui a été concédé sur la commune de **MEYSSE**, une mise à disposition :

d'un terrain, en rive droite du siphon du Lavezon au PK 151.971 d'une superficie de 13 mètres-carrés environ, lieu-dit « Fournier » cadastré section ZA parcelle n° 4 pour partie, le tout figurant sur le(s) plan(s)/la(les) vue(s) aérienne(s) de situation ci-après.

Ce titre d'occupation a donné lieu à l'application de la dérogation prévue par l'article L.2122-1-3-4° du code général de la propriété des personnes publiques, le titre étant conclu du fait des obligations de publicité et de sélection préalables à la délivrance d'un titre d'occupation du domaine public

Ce titre est consultable sur demande à l'adresse suivante en précisant la référence 18151.971 ter:

- @cnr.tm.fr,
- OU Direction des Territoires Rhône Aval Equipe Domaniale 25 bis chemin des rocailles, BP 194 30401 Villeneuve les Avignon Cedex.

Cette conclusion peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis, ceci auprès du Tribunal administratif de Grenoble, situé au 2 place Verdun. Téléphone : 04.76.42.90.00. Télécopie : 04.76.42.22.69 - grenoble@juradm.fr

Le présent avis a été mis en ligne le DATE EN LIGNE.



